

Les éditions de *La Gazette Municipale* sont numérotées de façon à ce que les 52 numéros de chaque année puissent constituer deux volumes de 500 à 600 pages et possédant chacun sa table analytique et alphabétique des matières. La table du premier volume paraîtra à la fin du mois courant; celle des prochains volumes sera prête dans le mois suivant l'expiration de chaque semestre.

Les municipalités étrangères avec lesquelles Montréal a l'habitude d'échanger ses rapports de fin d'année les agréeront aussi bienveillamment en un volume qui leur apportera en même temps le compte rendu général de notre administration, qu'en une dizaine de petites brochures n'ayant aucune correspondance les unes avec les autres et leur arrivant d'un bout à l'autre de l'année; d'autant plus, insistons-y, que *La Gazette Municipale* livrera ces rapports annuels de trois à dix mois au moins plus tôt qu'à l'ordinaire et fera qu'ils pourront être ainsi de quelque utilité.

2°—Abonnements et Annonces Commerciales.

L'exploitation d'un journal veut, en tout ordre de cause, que le service des abonnements et des annonces commerciales couvre facilement les frais de rédaction, d'administration et d'impression. Mais l'expérience des journaux du monde entier nous force aussi à admettre que ce service, placé entre les mains les plus expertes, requiert un certain temps de préparation pour devenir fructueux.

Le service des abonnements et des annonces commerciales de *La Gazette Municipale* n'a été confié qu'aux derniers jours de novembre à l'agence Desbarats dont le crédit, les relations et l'habileté reconnue vous ont justement amenés à l'en charger. Une lettre du directeur de cette agence, que j'annexe à mon rapport, vous permettra de constater que vous ne tarderez cependant pas à vous féliciter du choix que vous avez fait.

Voulez-vous me permettre de placer ici une observation qui ne me paraît pas dépourvue d'à-propos?

L'abonnement à *La Gazette Municipale*, qui avait été primitivement fixé à \$4.00 par la Commission des Finances, a été abaissé à \$2.00 par le Conseil. Cette réduction, évidemment résolue dans l'espérance de mettre *La Gazette Municipale* à la portée de tous les contribuables, ne nous permet guère d'attendre des bénéfices appréciables du service des abonnements, vu que la sollicitation et la perception de chaque abonnement nous prennent 33 1/3 % de ces \$2.00 sur lesquels il nous faut prendre en outre 52 cents pour l'expédition, par la poste, du journal à chaque abonné.

Il serait donc profitable, si la chose était possible, de revenir au premier prix de \$4.00 qui était encore au-dessous de la valeur réelle de notre publication et qui est d'ailleurs le prix minimum des journaux officiels; sans compter que *La Gazette Municipale* est—ainsi que l'a démontré l'expérience—exclusivement lue par les hommes d'affaires et que, dans cette classe, on s'abonne aussi aisément à \$4.00 qu'à \$2.00.

3°—Annonces de la Corporation.

C'est particulièrement au chapitre des annonces officielles qu'apparaissent avec clarté les économies auxquelles a donné lieu l'institution de *La Gazette Municipale*.

En sanctionnant les derniers amendements à la charte de Montréal (31 mai, 1904), la Législature de Québec a décrété que les avis et annonces de la Corporation devront être dorénavant insérés une fois dans *La Gazette Municipale* et une fois seulement dans deux journaux français et dans deux journaux anglais de la Ville. *La Gazette Municipale* a ainsi mis fin à la coutume de publier deux insertions de chacune des annonces de la Corporation dans quatre journaux français et dans quatre journaux anglais. Donc, avec l'institution de *La Gazette Municipale*, le nombre et le coût des annonces publiques a été réduit dans une proportion de seize à quatre.

L'an dernier (1903), les annonces de la Corporation ont coûté \$5,853.

Cette année, pour les trois premiers trimestres échus le 1er avril, le 1er juillet et le 1er octobre, ces mêmes annonces n'ont coûté que \$2,178.40; et la dépense du quatrième trimestre étant estimée par le contrôleur à la moyenne de \$600, les avis publics et annonces de tout l'exercice 1904, grâce à *La Gazette Municipale*, n'auront coûté que \$2,778, encore que le nombre de ces annonces ait subi l'augmentation naturelle de chaque exercice sur le précédent, encore que le nouveau système n'ait été mis en vigueur que depuis le mois de juin: ce qui nous autorise à calculer que, durant les années prochaines, le coût des annonces de la Ville se réduira encore de plus d'un tiers du chiffre des économies—soit \$3,074.60—que nous avons dès maintenant à porter à ce chapitre.

The issues of *The Municipal Gazette* are numbered in such a manner that the 52 numbers of each year may constitute 2 volumes of 500 to 600 pages, with each its analytical and alphabetical table of contents. The table of the 1st volume will appear at the end of this month; that of the subsequent volumes will be ready in the month following the expiration of each six months term.

The foreign municipalities with which Montreal is in the habit of exchanging its annual reports will accept the same with as much pleasure in one volume, which will give them at the same time a general account of our administration, as in a dozen of small pamphlets having no connection with one another and sent to them all the year round; moreover, as already stated, *The Municipal Gazette* will deliver these annual reports at least 3 to 10 months earlier than in the past, and they will thus be of some use.

2°—Subscriptions and Business Advertisements.

A paper cannot give successful results unless the cost of editing, administration and printing be amply covered by the subscriptions and advertisements. But the experience of the papers the world over also compels us to admit that this part of the service, even placed in the hands of the most expert men, requires a certain time of preparation to become fruitful.

The service of subscriptions and advertisements was given out only in the latter part of November to the Desbarats Advertising Agency Ltd., the responsibility, relations and recognized ability of which have rightly led you to entrust it with the same. Judging from the letter from this agency, hereunto annexed, you will undoubtedly have reason, at an early date, to congratulate yourselves upon the choice you have made.

Will you allow me to make here an observation which seems quite timely?

The subscription price to *The Municipal Gazette* which was primarily fixed at \$4.00 by the Finance Committee, was reduced to \$2.00 by Council. This reduction which was evidently made in the hope of placing *The Municipal Gazette* within the reach of all the rate payers, precludes us from expecting any appreciable profits from the subscription service, as the soliciting and the collecting of each subscription take 33 1/3% out of the \$2.00, each subscription involving more-over 52 cents for sending the paper to the subscriber, by mail.

There would therefore be some advantage, were it possible, to revive the first price of \$4.00, which was even then under the real value of our publication and is in fact, the minimum price of official papers; furthermore *The Municipal Gazette* is—as experience has demonstrated—exclusively read by business men who will as readily pay \$4.00 as \$2.00 for their subscription.

3°—Corporation Advertisements.

It is principally when the item of official advertisements is reached that the economy realized by the establishment of *The Municipal Gazette*, clearly appears.

In assenting to the last amendments to the Montreal City charter (May 31st, 1904), the Quebec Legislature decreed that the notices and advertisements of the Corporation shall be hereafter published once in *The Municipal Gazette* and once only in two French and two English newspapers of the City. *The Municipal Gazette* has thus put an end to the custom of publishing two insertions of each of the Corporation advertisements in four French and in four English newspapers. Consequently, with the establishment of *The Municipal Gazette*, the number and cost of public advertisements has been reduced in the proportion of sixteen to four.

Last year (1903), the Corporation advertisements cost \$5,853. For the first three quarters of this year, ending the 1st of April, the 1st of July and the 1st of October, these same advertisements only cost \$2,178.40, and the expenditure of the fourth quarter being estimated by the Comptroller at an average of \$600, the public notices and advertisements of the whole of the fiscal year 1904, thanks to *The Municipal Gazette*, will have cost but \$2,778; notwithstanding that the number of these advertisements has undergone the natural increase of each succeeding fiscal year over its predecessor, and notwithstanding that the new system has only been in force since the month of June, we are justified in forecasting that during succeeding years the cost of the City's advertisements will still be further curtailed by more than one third of the amount of savings—or \$3,074.60—to the extent of which sum the expenditure in this connection has already been reduced.